

Compte Rendu

Réunion du 30 janvier 2015

Membres Présents : Mesdames DEJARDIN, LAGARDE, MARZINOTTO et PEFOURQUE, Messieurs BEUCHER, CAUMON, DAREYS, DELRIEU Claude, DELRIEU Philippe, LAGARDE, MARTINEZ, MERCADIER, PY, RAGUNO, ROUGIER, TACCON et VISENTIN

Le président profite de cette réunion pour présenter ses vœux à l'ensemble des membres du Comité.

Le Président présente les documents qui ont été distribués à chaque membre :

- CR de la réunion du CD du 28 novembre 2014
- Tâches aux qualifications
- Vœux pour les déplacements aux championnats
- Exemplaire du dossier à compléter pour les concours 2015 (instructions, feuille d'arbitrage, distribution des prix, compte rendu des concours, composition de jury, déclaration d'incident et graphique)

- **Approbation du CR de la réunion du 28 novembre 2014**

P.V. approuvé à l'unanimité

- **Arbitrage :**

Concernant les tenues des joueurs pour les divers championnats départementaux des clubs (plusieurs comités voisins ayant pris des décisions similaires) il est proposé aux membres de se montrer plus tolérants pour les « assortiments » des tenues qui varient d'une année sur l'autre chez les équipementiers (rayures, partie de manches qui changent de couleurs...). Le cas de la tenue de la Pétanque de Vazerac est présenté.

Il ressort de la discussion que si la couleur dominante est la même et le logo du club bien présent, la tolérance sera appliquée pour les championnats départementaux de clubs, les tours de Coupe de France et les qualifications. Néanmoins les clubs seront prévenus que la tenue **identique** sera obligatoire pour les championnats de ligue et les championnats régionaux de clubs.

Une nuance est apportée : en CDCV, les ententes doivent porter la même tenue.

Le championnat départemental des clubs provençal, n'étant pas une compétition officielle, n'est pas concerné par cette décision.

Décision prise à l'unanimité des membres du CD.

La décision sera communiquée à l'ensemble des arbitres du département lors de l'assemblée générale des arbitres qui aura lieu le vendredi 20 février.

- **Compte rendu des congrès :**

Départemental,

Daniel MERCADIER : regrette les questions qui ont été posées au niveau des finances (bilans), il faudrait être plus clair pour l'année prochaine (faire attention aux petits détails).

Jean-Claude MARTINEZ : explique que des sous catégories seront rajoutées pour l'année prochaine afin d'être plus explicite sur certains postes.

Laurent ROUGIER : réitère son soutien au trésorier général. Il rappelle également que c'est sa première année en tant que trésorier. Plus de détails seront présentés l'année prochaine. Les vérificateurs aux comptes ayant donné leur quitus, le climat était tout de même à la sérénité.

Jean-Claude DAREYS : le repas était un peu « léger »

Laurent ROUGIER : le prix du repas étant fixé depuis des années à 20 €, les sociétés qui veulent bien organiser le congrès départemental, et elles ne sont pas nombreuses, font ce qu'elles peuvent avec ce montant-là, sachant que les repas des membres du cd sont à la charge de l'organisateur, la marge que les sociétés font est minime. Je tiens à féliciter le club d'Orgueil qui, avec un tout petit nombre de licenciés, a organisé un très beau congrès.

Des candidats pour organiser le congrès départemental se sont déjà fait connaître et ce jusqu'à 2017.

National,

Carmen LAGARDE fait le compte rendu de ce congrès.

Congrès un peu houleux, quelques règlements de comptes ont eu lieu.

Rien de très particulier à relater, si ce n'est que nous avons appris que la FFPJP allait sûrement être en procès avec la société Duvarry Développement.

Un nouveau point a été fait sur la classification des concours pour 2015, la FFPJP a insisté sur l'importance de tenir les concours avec le logiciel Gestion Concours.

Les championnats avec des dates bien précises ont été annoncés et la question de maintenir le championnat de France tripléte promotion et féminin sur le même week-end a été à nouveau débattue, mais pour 2016 cela restera en l'état.

Débat sur les élections, tant au niveau départemental, régional ou national : 25% de féminines obligatoires, scrutin de liste. Le Président du CD en profite pour rappeler qu'il est en train de réviser les statuts et règlement du CD qui étaient devenus obsolètes, la grande modification portera essentiellement sur le nombre de membres (nombre en baisse et pourcentage de féminine qui augmente) et le mode de scrutin (liste). Ces nouveaux textes devront être approuvés en comité directeur avant d'être présentés aux sociétés.

Long débat également au sujet d'Educnaute.

Les finances sont presque à l'équilibre, une provision a même été faite pour régler les frais d'avocats suite au conflit entre la FFPJP et Duvarry Développement. Par contre le surcôt dû à la perte éventuelle de licences n'a pas été provisionné.

Ligue,

Compte rendu des différentes commissions :

Commission arbitrage : par Claude DELRIEU :

Modification du poids des buts autorisés entre 10 grs et 18 grs, le seul but aimanté qui est homologué et celui de la marque Obut ; chaussures obligatoirement fermées ; un joueur peut jouer avec son propre cercle ; si un but est arrêté par l'arbitre ou un adversaire il n'est pas compté comme un jet ; aucune information sur le provençal. A été proposé d'organiser un championnat des arbitres.

Commission compétition : par Denis LAGARDE :

Francis RICARD (CD31) avait préparé cela minutieusement. Les vétérans, féminines et senior auront le même règlement, seule l'épreuve de tir de précision en féminine pose encore questionnement. Les clubs de Montauban, Clos de Lauzun en Féminines et USM en seniors, ainsi que Grisolles et Moissac qui ont demandé à recevoir ont été exhaussés (Labastide St Pierre et Player's ne souhaitaient pas recevoir).

Commission statuts : par Serge RAGUNO :

Point sur les différents championnats et leur déroulement sur l'année. Détails des dimensions des terrains préconisés, de l'habillement, composition des équipes. Arbitres sous la responsabilité du Président des arbitres du championnat, qui fixera les règles de conduite.

Commission féminine : par Carmen LAGARDE :

Pour le *Trophée Fémina*, un bilan de l'année passée a d'abord été tracé, ce qu'il en ressort : au niveau des repas le tarif de 10 € était difficile à tenir. Pour cette année, les organisateurs doivent donc simplement proposer un repas sur place, sans condition de tarif, et un local chauffé pour celles qui souhaitent pique-niquer. L'horaire de la finale a été avancé à 9h00. Le règlement a été modifié pour préciser que l'argent qui n'avait pas été distribué sur une année serait restitué au budget de la ligue pour tomber dans un « pot commun ». Pour le *Championnat régional des clubs féminin*, début des rencontres à 8h30, pour le tir de précision une uniformisation au niveau des départements est nécessaire. La commission féminine de ligue a regretté que la réunion n'ait pas été préparée en amont du congrès ligue. Laurent ROUGIER précise que le tir de précision dans cette compétition sert de détection à grande échelle pour les sélections France. C'est à la commission féminine départementale d'organiser, si besoin, des formations des licenciées au tir de précision.

Commission jeunes : par Daniel MERCADIER,

La réunion du 17 janvier à Montauban a été bénéfique pour préparer le congrès de ligue. Il a été demandé à ce que les formations et examen BF 1 soient délocalisés à Montauban, pour une question d'organisation logistique (repas, locaux, disponibilité des locaux et du matériel informatique...), il a été également demandé une refonte du dossier d'inscription. Suite à quelques soucis en sélection de ligue, nous avons décidé de mettre en place une « Charte du Joueur en sélection » pour tenter de faire prendre conscience aux jeunes, aux parents et aux responsables de clubs des droits et devoirs du jeune en sélection. Pour la sélection de ligue sur deux jours, une liste des participants devra être communiquée à l'avance et définitive. Le lieu du stage de préparation à la sélection de zone n'est pas encore déterminé, nous attendons de connaître le lieu de la sélection de zone qui sera cette année en Aquitaine. Uniformisation du règlement du Championnat régional des clubs jeunes et du championnat départemental des clubs jeunes sur la base du CNCJ, cela permettre aux éducateurs et aux jeunes d'avoir une continuité sur ce championnat. Dans ce règlement, nous allons prévoir le remplacement d'une équipe forfait, cela permettra d'éviter toute polémique comme cela a été le cas cette année. Concernant la réservation des chambres pour le championnat de France jeunes, il est proposé de la mutualiser au niveau de la ligue, et de les re-dispatcher par département concernés.

Commission jeu provençal : par Laurent ROUGIER,

le JP tour a été présenté. Une demande de réduction du nombre d'équipe aux championnats de ligue a été demandée à notre département (à partir de 2016).

Compte rendu de la réunion de ligue du dimanche matin : par Carmen LAGARDE,

A été acté par la ligue pour 2015 :

- **Arbitres** : création du championnat des arbitres, au mois de novembre, à partir de 14h30, 2 triplettes par comité, c'est au président de la commission d'arbitrage de chaque département de sélectionner les 6 arbitres qui représenteront leur comité,
- **Compétitions** : toutes les propositions de Francis RICARD ont été approuvées. Pour les féminines l'épreuve de tir de précision devra être calquée sur l'épreuve du championnat du Monde féminin,
- **Féminines** : Trophée Fémina validé,
- **Jeunes** : problème des chambres pour le championnat de France jeunes, les réservations ne seront pas faites par la ligue. Seuls les départements du 31 et du 82 avaient réservés des chambres, Carmen LAGARDE a proposé de chercher les chambres qu'il manquait.
- **Finance** : augmentation de la licence et suppression des « petits cadeaux » (porte clé, stylo ou autre) pour les participants aux championnats de ligue, la ligue va insister auprès des CD organisateurs pour qu'ils « s'appliquent plus » sur le programme du championnat. Néanmoins les cadeaux restent d'actualité pour les catégories jeunes, Laurent ROUGIER en profite pour demander à Daniel MERCADIER que l'ETR fasse des propositions pour 2015 (budget maximal de 1 000 €). Une ligne « charges non affectées » a été créée sur la comptabilité de la ligue.

Décisions prises qui concernent directement les finances du CD 82 :

- augmentation de 20 € de la cotisation pour le Fémina (qui la porte au total à 50 €)
- 40 % d'acompte sur les licences 2015 à verser en février, 40 % en mai et les 20 % qui restent en fin d'année ; ce qui permettra à la ligue d'avoir les fonds nécessaires pour pouvoir subventionner les championnats et les manifestations en début d'année
- augmentation de 0,50 cts sur les licences seniors en 2015 (alors qu'il n'était prévu qu'une hausse de 0,20 cts). La licence passe donc à 3,30 €, le budget prévisionnel de notre CD est donc caduc, nous aurons donc 2 240 € de dépenses qui n'étaient pas budgétisés au départ
- 3 500 € de subvention pour le secrétariat en 2015 (au lieu de 2 900 € en 2014)
- championnat de France à Montauban : 1 500 € par championnat + 500 € pour le championnat de Sport Adapté, soit un total de 5 000 €.
- Réservations des chambres pour le championnat de France jeunes : c'est le fonctionnement même de la ligue MP qui est remis en question.
- Daniel MERCADIER siègera à la ligue au titre de l'ETR.
- tous les délégués qui représenteront le CD sur les concours régionaux seront tenus de compléter un dossier informatique pour chaque Régional. Ils devront également être très vigilants sur la dotation du concours, notamment en cas de concours A et B.

- **Trophée Fémina du 1^{er} février 2015 :**

Il est regrettable que la date tombe en même temps que le concours de Labastide St Pierre au Boulodrome de Montauban. L'organisation de cette journée incombe au CD 82, seule la finale est organisée par la ligue MP.

Denis LAGARDE s'occupera du graphique, Jérôme CAUMON s'occupera de l'arbitrage. Les filles du CD seront à la buvette et à l'organisation du repas de midi. 40 repas ont été commandés, possibilité de pique-niquer sur place dans la salle de la lyonnaise. Les terrains seront tracés par Labastide St Pierre.

Pour la finale du 22 février, Mme Chartier (St Loup) s'était engagée à s'occuper des repas, elle s'est malheureusement désistée, c'est Mr BRU, de l'Inter Sociétés de Valence, qui s'occupera finalement des repas, la buvette étant au bénéfice de la ligue. La commission des féminines de la ligue MP s'occupera de l'intendance.

- **Questions diverses :**

Laurent ROUGIER en profite pour faire un rappel aux délégués présents sur les championnats de ligue : ils doivent précisément noter (et de préférence par écrit) à quelle heure les équipes ont terminé la compétition.

Claude DELRIEU suggère que la commission féminine s'adresse directement à lui pour désigner les arbitres dont elle aurait besoin pour l'organisation de ses manifestations. Le Président répond qu'il suffit simplement aux différentes commissions d'informer le président des arbitres de leur choix d'arbitre.

Alain TACCON s'interroge sur la manière de compléter les comptes rendus de concours pour 2015. Le président répond que le concours B sera amené à rapporter des points de classification et qu'il faut donc également communiquer au CD les résultats du B pour la saisie informatique.

Laure MARZINOTTO au sujet du CDCF, pour la journée du 12 avril un club de Montauban (ASM) souhaiterait recevoir au Cours Foucault mais se pose la question de la buvette puisque c'est le deuxième jour de qualification triplète jeu provençal. Le Président répond que la buvette sera cédée au club qui organisera le CDCF à la condition qu'ils utilisent notre stock de boisson et de la bière sans alcool, le stock sera compté le dimanche à midi et on leur facturera les boissons qu'ils auront vendues. Laure demande si la commission peut faire un pot de l'amitié après la réunion du 6 février (à partir de 20h).

Carmen LAGARDE demande si le Président va aborder le sujet du recrutement, le président répond que c'est le prochain thème abordé.

Philippe PY, pose la même question que Laure pour une journée du CDCS au Cours Foucault. Le président répond que la question sera débattue quand les dates concernées seront posées. Philippe annonce également la réunion avec les responsables le vendredi 20 février à 20h à l'Ibis Budget pour les divers CDC et CDF. En amont, il est également prévu une réunion de la commission compétition pour préparer les tirages, etc... Philippe PY annonce que Jean-Claude MARTINEZ (qui très occupé par la trésorerie) et Geneviève PEFOURQUE (qui a des impératifs familiaux) ne souhaitent plus faire partie de cette commission.

Daniel MERCADIER demande à la commission compétition de faire attention au choix des lieux de rencontres pour les CDCV, et d'essayer de faire en sorte si possible que ce ne soit pas toujours les mêmes clubs qui aient de longues distances à parcourir. Réunion de la commission des jeunes prévue le 10 février à 20h30, et la formation des initiateurs le samedi 21 février 2015 au boudrome de Montauban.

Denis LAGARDE souhaite qu'il y ait de nombreux volontaires pour tracer les terrains pendant ces longs mois de compétitions.

Laurent ROUGIER,

- réunion des présidents le 6 février à 20h30 à l'Ibis Budget, il regrette que nous n'ayons pas pu concilier les deux réunions prévues ce soir-là (réunion du CDCF). Les dossiers de concours 2015 seront distribués sur place, à cause de la nouvelle catégorisation des concours des explications seront données pour remplir les « documents papiers » si les clubs n'utilisent pas le logiciel

gestion concours. Obligation des graphiqueurs de contrôler que tous les noms de l'équipe soient inscrits sur la feuille d'inscription, tous les documents devront être retournés au cd pour la saisie informatique.

- la qualification jeunes du 8 mai (qui qualifiera pour la ligue) devra être délocalisée à cause des commémorations de l'Armée, Daniel MERCADIER est chargé de trouver un club qui souhaite accueillir ce championnat.
- un courrier de l'Aveyron est arrivé pour la commission jeunes : Jean-Pierre MAS souhaiterait inviter un benjamin de notre département lors du Trophée Ilona dans le cadre du Mondial de Millau (ce jeune joueur ferait équipe avec un joueur Elite National). Le président a donné un « oui » de principe, mais il demande à Daniel MERCADIER de voir si un de nos jeunes pourrait participer. Daniel s'interroge sur ce qui est compris dans cette invitation, hébergement ? repas ?
- il est demandé à Jean-Claude DAREYS de remplacer Gérard PEFORQUE à la commission de discipline (démissionnaire car non licencié en 2015).
- les tâches aux qualifications (hors arbitres) et les délégations aux différents championnats sont à rendre pour la prochaine réunion du CD.
- la prochaine réunion de CD était prévue le vendredi 27 février, elle sera avancée au jeudi 26 février à 18h30.

- concernant les délégations pour les championnats de ligue, les compétitions se déroulent pour la plupart sur la journée,

Ligue de *St Gaudens* (sur 3 jours) :

J1 : 4 délégués et **J2 et J3** : 2 délégués, à savoir qu'il n'y aura pas de réunion de ligue, donc Carmen LAGARDE et Serge RAGUNO ne se déplacent pas ; c'est-à-dire que 2 délégués rentreront après leur journée de délégation (le lendemain matin). Une réunion des présidents est prévue donc je serai sur place les 3 jours de compétition.

Ligue de *Castres* (sur 3 jours) :

J1 : 2 délégués, **J2** : 5 délégués, **J3** : 4 délégués, donc les 2 du samedi resteront sur 3 jours et les 3 qui arrivent le dimanche resteront sur 2 jours.

Daniel MERCADIER demande s'il se déplace sur les championnats de Ligue en tant que délégué ligue ou en tant que délégué CD.

Pour les *championnats de Ligue Provençal* : 2 délégués

Décisions adoptées à l'unanimité.

- les modalités de déplacement pour les délégués et les joueurs seront présentées à la réunion de février et devront être votées.
- interrogation sur le championnat départemental triplète mixte, c'est une compétition qui plaisait aux joueurs mais le calendrier étant chargé cette année cela va être compliqué de trouver une date.
Pour 2015 : contre : 12 voix, pour : 5 voix ; donc pas de championnat triplète mixte en 2015.
Pour 2016 : contre : 1, pour : 7 ; et 9 abstentions, donc pas de championnat triplète mixte en 2016.

Vu le nombre d'équipe inscrites les années précédentes, il n'est pas possible de l'organiser au boulodrome à une date plus automnale.

- Pétaque de Grisolles : comme nous l'avons souhaité, les 4 présidents ont été convoqués pour essayer de clarifier la situation. Le principal interlocuteur pour Grisolles sera donc Monsieur SENAC, pour les mails nous continuons avec les contacts que nous avons.
- Boulodrome du Marché Gare, les seules discussions qui sont en cours avec la Municipalité concernent les bureaux, l'extension lyonnaise et le bureau de Jean-Michel BEUCHER seront fermés en 2015 (date très imprécise pour l'instant). Les plans des nouveaux bureaux (lyonnaise, licences, WC, buvette, salle de réunion, graphique) doivent m'être présentés mardi 3 février, à la prochaine réunion du CD nous aurons donc plus d'informations.
- grâce à l'aide du Dispositif Local d'Accompagnement, l'annonce pour le recrutement de notre agent de développement a été déposée aujourd'hui même au Pôle Emploi. Le dossier complet est disponible pour information si des membres du CD sont intéressés. Nous espérons avoir trouvé notre candidat pour début mars.

- petite mise au point afin que tout le monde travaille dans de bonnes conditions et que l'on puisse avancer : il est du devoir des membres du CD de s'informer auprès d'Emmanuelle, de moi ou même directement du responsable de la commission concernée. Les responsables de commissions devront faire systématiquement un compte rendu de leurs réunions de commissions, sans compte rendu aucunes décisions ne pourront être validées puis mise en place par le CD.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. ...', written on a light blue background.

La secrétaire générale